



DEPARTEMENT DU  
PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE LENS  
CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

## DELIBERATION N° 2023/16

### OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE

L'an deux mille vingt-trois, le Sept du mois d'Avril à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 31 Mars 2023, affichée à la porte principale de la Mairie.

#### **Etaient présents :**

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES – Françoise LAGACHE – Patrick HELLER – Christian CONDETTE - Monique CAULIER – Lydie RUSINEK – Daniel KANIA - Maria DOS REIS - André RUCHOT – Véronique MORTKA – Rachid DERROUICHE – Vincent VANDEN TORREN – Nicolas COUSSEMENT – Valérie INVERSIN – Anne-Sophie OSINSKI – Mélissa DEMERVAL – Alice MOCHEZ-HUYS – Mathilde BETRAMS – Sébastien HOGUET

#### **Etaient excusés :**

Monsieur Olivier SOLON qui a donné procuration à Monsieur Daniel MACIEJASZ  
Madame Emilie BOSSEMAN qui a donné procuration à Monsieur Patrick HELLER  
Monsieur Jean-Marie DERUELLE qui a donné procuration à Monsieur Christian CONDETTE  
Monsieur Bruno DESRUMAUX qui a donné procuration à Madame Françoise LAGACHE  
Madame Corinne DUTEMPLE qui a donné procuration à Madame Mélissa DEMERVAL  
Madame Pauline DETOURNAY qui a donné procuration à Madame Anne-Sophie OSINSKI  
Monsieur Alexis LEGRAND qui a donné procuration à Madame Véronique MORTKA  
Madame Aïcha BOULOUIZ-LEMBA qui a donné procuration à Madame Lydie RUSINEK

#### **Etait absente :**

Madame Karima BOURAHLI

Madame Valérie INVERSIN est élue secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de la création du centre culturel, la municipalité doit recruter un agent en programmation culturelle.

Il convient donc de :

- Créer 1 poste d'Adjoint du patrimoine à temps complet

Le tableau des effectifs est alors modifié comme suit :

Accusé de réception en préfecture  
062-216209072-20230419-DELIB-2023-16-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2023  
Date de réception préfecture : 19/04/2023

Tableau des effectifs au 01/04/2023 :

GRADES OU EMPLOIS (1)	CAT (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS</b>						
Directeur Général des Services	A	1	0	1	1	1
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>						
Attaché Principal	A	1	0	1	1	1
Attaché Territorial	A	2	0	2	1,8	1,8
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	1
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	2	0	2	2	2
Rédacteur	B	2	0	2	2	2
Adjoint Adm. Principal de 1ère classe	C	4	0	4	2	2
Adjoint Adm. Principal de 2ème classe	C	9	0	9	6,6	6,6
Adjoint Administratif	C	6	0	6	4	4
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>						
Ingénieur Principal	A	1	0	1	1	1
Technicien principal de 1ère classe	B	1	0	1	0	0
Technicien Principal de 2ème classe	B	1	0	1	0	0
Technicien	B	2	0	2	1	1
Agent de Maîtrise principal	C	1	0	1	1	1
Agent de Maîtrise	C	2	0	2	1	1
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	9	0	9	7	7
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	8	4	12	6,01	6,01
Adjoint Technique de 2ème classe	C	15	7	22	15,29	15,29
<b>FILIERE SOCIALE</b>						
Educateur Jeunes Enfants	A	1	0	1	1	1
A.T.S.E.M.	C	1	0	1	1	1
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>						
Infirmière	A	0	1	1	0	0
Auxiliaire Principal de puériculture de classe supérieure	B	1	0	1	1	1
<b>FILIERE CULTURELLE</b>						
Adjoint du patrimoine ppal 1ère classe	C	1	0	1	0	0
Adjoint du patrimoine ppal 2ème classe	C	1	0	1	0	0
Adjoint du patrimoine	C	3	0	3	1	1
<b>FILIERE SPORTIVE</b>						
Educateur Territorial des activités physiques et sportives	B	1	0	1	1	1
<b>FILIERE ANIMATION</b>						
Animateur principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	1
Animateur principal de 2ème classe	B	1	0			
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	5	0	5	4	4
Adjoint d'animation	C	11	0	11	9	9

Accusé de réception en préfecture  
062-216209072-20230419-DELIB-2023-16-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2023  
Date de réception préfecture : 19/04/2023

FILIERE POLICE						
Chef de service de Police Municipale principal de 1ère classe						
	B	1	0	1	1	1
Brigadier-chef Principal						
	C	1	0	1	0	0
Brigadier						
	C	1	0	1	1	1
<b>TOTAL GENERAL</b>			97	12	109	74,7
					74,7	74,7

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995

(2) Catégories: A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année:

ETPT= Effectifs physiques X quotité de temps de travail X période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps plein, à 80% (quotité de travail = 80%) présent tout l'année correspond

à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12)

Le conseil municipal,

- Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avis favorable de la commission « Finances – Ressources Humaines – Jumelage » qui s'est réunie le 29 Mars 2023, après avoir pris connaissance de la note de synthèse remise avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, **à l'unanimité, soit 28 voix**, décide de :

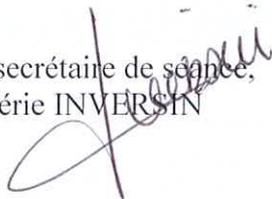
- Créer 1 poste d'Adjoint du patrimoine à temps complet

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Pour extrait certifié conforme,

LIBERCOURT, le **19 AVR. 2023**

La secrétaire de séance,  
Valérie INVERVIN



Le Maire,  
Daniel MACIEJASZ




**Date de publication : 19 AVR. 2023**

Accusé de réception en préfecture  
062-216209072-20230419-DELIB-2023-16-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2023  
Date de réception préfecture : 19/04/2023

